



# Sextage, sextorsion et pornographie juvénile

Information à l'intention des parents

{ *fiche info* }

## INTRODUCTION

Le sextage est **le fait d'envoyer ou de recevoir des textes, photos ou vidéos sexuellement explicites** par l'entremise d'un téléphone cellulaire ou tout autre appareil électronique.

Le sextage qui se fait entre adultes consentants ne constitue pas une infraction criminelle. Cependant, si le « sexto » implique un mineur, il s'agit de **pornographie juvénile**.

Pourquoi le sextage est-il une **pratique à risque pour les ados** ? Parce qu'une fois partagées, l'expéditeur perd le contrôle sur les photos ou vidéos. Elles sont alors en libre circulation, peuvent se retrouver sur une multitude de plateformes et deviennent alors pratiquement impossibles à supprimer d'internet. À partir de cet instant, les ados exposés dans ces photos ou vidéos peuvent subir de **nombreuses conséquences de nature émotionnelle, sociale ou criminelle**.

*Saviez-vous que?*



8 %

des ados (13 à 17 ans) disent avoir déjà **envoyé** un sexto à un ou une amie \*



24 %

des ados disent avoir déjà **reçu** un sexto \*



25 %

des ados qui ont reçu un sexto disent l'avoir transféré à au moins une autre personne \*

LA PRÉVENTION, AU CŒUR DE NOS ACTIONS





## LE SEXTAGE : PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

La pornographie juvénile est, notamment, **une photo ou vidéo représentant un mineur** (ou présenté comme tel) se livrant ou représenté comme se livrant à une **activité sexuelle explicite** ou dont la caractéristique dominante est la représentation, dans un but sexuel, d'**organes sexuels** ou de la région anale.

Ainsi, tout individu (mineur ou adulte) qui participe à la chaîne d'envoi d'un selfie à connotation sexuelle mettant en scène un mineur s'expose à des **accusations de production, de possession et/ou de distribution de pornographie juvénile.** \*

## QUELS SONT LES CONSÉQUENCES ?

**Sur Internet, l'anonymat et la confidentialité n'existent pas.** En effet, dès qu'un jeune envoie un sexto, même à une personne de confiance, il **perd le contrôle** sur son contenu et s'expose à de multiples conséquences :



### ÉMOTIONNELLE

Culpabilité  
Tristesse  
Anxiété



### SOCIALE

Rejet  
Intimidation  
Harcèlement



### CRIMINELLE

Pornographie juvénile  
Extorsion  
Publication d'images non consentues

## CONSEILS

*Que faire si votre ado est victime d'une de ces situations ?*

1



### ARRÊTER

Il ne faut pas céder aux menaces.  
Il faut cependant couper toute communication avec l'auteur des menaces afin d'éviter l'escalade.

2



### CONSERVER

Afin de prouver les agissements fautifs, il est essentiel de ne détruire ni les photos compromettantes ni les échanges de messages avec l'auteur des menaces.

3



### DÉNONCER

Une fois que votre ado vous a signalé la situation, il est essentiel de **communiquer** avec votre service de police afin de dénoncer la situation.

LA PRÉVENTION, AU CŒUR DE NOS ACTIONS



\* Source : Art. 163 du [Code Criminel](#)